

Du / / 2025 au / / 2025

Bulletin à retourner à **VACANCES PASSION – 21 rue Saint Fargeau**  
**CS 72021 – 75989 Paris Cedex 20**  
vpt-individuels@laligue.org



## BULLETIN D'INSCRIPTION

**Attention – Pas de disponibilité en logement PMR pour ce village**

M. Mme NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de Naissance : \_\_\_\_\_ N° ANCV : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

### **Accompagnant 1 :**

M. Mme NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de Naissance : \_\_\_\_\_ N° ANCV : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

### **Accompagnant 2 :**

M. Mme NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de Naissance : \_\_\_\_\_ N° ANCV : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

**Lits séparés : OUI O / NON O**      **Vous voyagez seul(e): OUI O / NON O**

### **Personne à contacter en cas d'urgence :**

NOM / Prénom: \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

### **Remarques (santé etc) :**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## CALCUL DU PRIX DU VOYAGE

Prix du voyage – Sans aide : 484€ x pers : \_\_\_\_\_

Prix du voyage – Avec aide : 272€ x pers : \_\_\_\_\_

Supplément chambre individuelle : 94€  
(Obligatoire personne seule)

Supplément animal : 49€

Taxes de séjour (obligatoire) : 4,90€ x pers : \_\_\_\_\_

Garantie Annulation (facultative) : 14€ x pers : \_\_\_\_\_

**TOTAL :** \_\_\_\_\_

### MODE DE REGLEMENT

#### Païement par carte bancaire :

Merci d'indiquer une adresse e-mail valide. Un email de validation de paiement valable 24h vous sera envoyé.

- Je demande le paiement de la totalité du séjour.
- Je paie un acompte de 30% de la réservation (+ garantie annulation) et m'engage à régler la somme correspondante au solde 30 jours avant la date de début de séjour.

#### Païement par chèque :

- Je joins un chèque de la totalité du séjour.
- Je joins un chèque d'acompte de 30% de la réservation (+ garantie annulation) + un chèque de la somme correspondant au solde qui sera encaissé 30 jours avant la date du début de séjour.

Date :

Signature :

## VOTRE MOYEN DE LOCOMOTION

Voiture

Train

Arrivée en gare de NIORT À \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_

Départ en gare de NIORT À \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_

**!/!** Merci de communiquer vos horaires d'arrivée au moins 1 mois avant le départ auprès du centre. Vous pourrez contacter le village au 02.51.87.13.02 pour communiquer vos horaires.

Une seule navette sera mise en place en fin d'après-midi le premier jour et en matinée le dernier jour.

Nous vous demandons donc, si vous souhaitez bénéficier de ce service de prévoir une arrivée en gare de Niort entre 17h00 et 17h30 et au retour un départ en gare entre 10h00 et 12h00.

**!/!** Si vous manquez la navette ou si vos horaires ne correspondent pas aux horaires des navettes, vous devrez vous rendre au village de vacances par vos propres moyens (taxis, bus régionaux...) et à vos frais.

### Questions/Réponses sur le numéro d'identifiant ANCV :

1. Vous n'avez pas de numéro d'identifiant ou votre accompagnateur (trice) n'a pas le sien, que faire ?  
-> **Vous devez envoyer la copie de votre carte d'identité ainsi que celle de votre dernier avis d'imposition à ANCV – SENIORS EN VACANCES – TSA 41234 – 57072 METZ CEDEX 3 en précisant vos coordonnées.**
2. Vous n'avez pas de numéro d'identifiant alors que vous avez envoyé les documents demandés à l'ANCV, que faire ? **Je contacte le 09 69 320 616 (n° non surtaxé)**
3. Vous êtes parti l'année dernière avec les séniors en vacances, votre numéro d'identifiant est-il toujours valide ? **Non, vous devez le renouveler chaque année (voir question 1 pour les démarches à suivre).**

Par la présente, je reconnais avoir pris connaissance des conditions de ventes de Vacances Passion et des conditions de la garantie annulation figurant en annexe, et y souscris dans leur intégralité. Je reconnais également disposer dans le cadre du présent contrat de voyage, par la facture/confirmation d'inscription, la brochure en ma possession, la fiche technique correspondant au produit acheté, de toutes les informations prévues au titre du décret n°94-490 du 15 juin 1994 relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou séjours.